

TECHNIQUE

Hélico traqueur de chaleur

Pour détecter les fuites des réseaux de chauffage urbain, un hélico à caméra thermique survolait hier le Grand Nancy.

Plutôt rude de devoir se passer de chauffage quand le thermomètre frise les -10 ou les -15°. Et c'est justement pour anticiper les fuites et les fragilités des grands réseaux de chauffage qui alimentent l'agglomération nancéenne, qu'un hélicoptère a sillonné hier le grisonnant ciel citadin. Dans le bruit des pales : un véritable traqueur de chaleur en action...

Capable de détecter aux infrarouges les anomalies thermiques du sol, le long des canalisations enfouies. Sous le nez de l'appareil : des caméras high-tech. Pour contrôler les réseaux de chaleur de la Communauté urbaine du Grand Nancy qui, à partir de l'usine d'incinération de Ludres ou des usines biomasses comme celle de Vandoeuvre, alimentent en chauffage des milliers de logements, des hôpitaux ou des collectivités, la société Dalkia a en effet recours à la détection aérienne. « Nous ciblons notamment les 6 km de canalisations qui relient l'usine de valorisation des déchets de Ludres à Vandoeuvre, les 15 km du réseau de chauffage urbain de cette dernière ville ou encore des canalisations de Nancy », explique Philippe Hemard, responsable de la gestion des risques chez Dalkia, la société exploitante.

Visualiser

« L'objectif est de prévenir les fuites, de planifier aussi, d'après les anomalies repérées les travaux à mener pendant l'été ».



Philippe Hemard : 35 km de réseaux contrôlés.

Cette radiographie est effectuée tous les trois ans environ. Elle vient ainsi de porter sur 27 km environ de canalisation. En action : les techniciens de la société spécialisée Dynae.

« Les caméras thermiques permettent de visualiser les différents niveaux de chaleur au niveau du sol. Et donc de détecter des phénomènes anormaux comme des zones de surchauffe », indique Philippe Foulon, un des représentants. Toutes les données sont évidemment stockées, analysées par ordinateur et couplées à des critères GPS de localisation géographique.

En fait, la société Dalkia a

recours à cette technologie sur près de 25 réseaux dans l'Est de la France. L'hélicoptère traqueur de fuite sera ainsi dans le ciel d'Autun (Saône-et-Loire) mais aussi, en Franche-Comté, de Montbéliard et Belfort cette semaine. Si les conditions météorologiques le permettent.

Temps froid et couvert

En réalité, ce n'est pas le beau temps que les techniciens recherchent. Ils apprécient un sol et un temps froid (qui accentuent les contrastes thermiques), un temps couvert (le rayonnement solaire ne parasite pas les mesures) et une couverture nuageuse assez élevée pour permettre l'évolution aisée de l'hélicoptère.

Cette technique, qui se veut en plein dans l'esprit développement durable (on combat les déperditions d'énergie) est aussi pour la Communauté urbaine du Grand Nancy un enjeu de taille. Sur la seule cité ducale, ce sont l'équivalent de 3.500 logements qui sont chauffés par les réseaux urbains. Et plusieurs milliers d'autres sur les communes de périphérie. Alors mieux vaut éviter les fuites ou les incidents. Sur-tout quand le thermomètre a l'esprit taquin et... polaire.

Ghislain UTARD
● Voir la vidéo sur www.est-republicain.fr



Les anomalies thermiques sont visualisées sur écran.



Le contrôle s'effectue dans des conditions météo précises.

Photos ER

SANTÉ

H1N1 : « Trop tard ! »

Les généralistes « enfin » invités à participer à la vaccination contre la grippe A se montrent vexés d'être sollicités si tard, et méfiants sur les conditions qu'on va leur imposer.

A défaut de fièvre, c'est la colère qui monte aux joues du Dr Claude Hestin. Que le soudain changement de politique du ministère de la Santé ne semble apaiser en rien. Certes, les médecins généralistes sont sur le point d'obtenir ce qu'ils réclament depuis le début de l'épopée H1N1, le droit de vacciner eux-mêmes. « Mais il est bien trop tard », tempête le praticien de Vandoeuvre. « On arrive après la bataille, plus personne ne va faire le vaccin à présent, ou si peu ». Vexé d'avoir été écarté de l'opération, il regrette aussi le manque cruel d'informations dont tous ont souffert. « Nous-mêmes n'en avons eu aucune, dans le cadre de réunions nulles. Et cela pour une pathologie tout ce qu'il y a de plus banal au fond. S'exciter pour un simple virus grippal, ça n'a pas de sens... Une véritable histoire de fou ! »

Chronophage

Une histoire à les rendre fous en tout cas, tant les coups de fil se sont multipliés au standard des cabinets médicaux. « Si on avait un téléphone rémunéré, on se serait fait un pactole », ironise le Dr Van den Veegaete. « Tout ça aura été très chronophage pour nous, alors qu'on n'avait pas du tout les choses en main. Mais rien de plus naturel, en fait, que le

patient se tourne vers son généraliste. C'est à nous de l'aider à se décider en lui exposant le rapport risque/bénéfice de la vaccination. Après, planter une aiguille, il me semble qu'on est capable de le faire, non ? »

Quant à l'argument du surcoût entraîné par une consultation spécifique, le généraliste nancéien l'écarte d'un revers d'argument. « Il est rarissime que nos patients prennent rendez-vous spécifiquement pour ça. Il y a toujours un renouvellement de prescription, un certificat, un point à faire sur son état. Et puis si je l'ai vu trois jours avant, et qu'il revient avec sa dose de vaccin, je fais l'injection entre deux rendez-vous sans refaire payer, faut pas exagérer ! »

Mais à présent qu'on leur rend la main, les médecins ne sont pas prêts à avaler n'importe quel pansement, fut-il gastrique. Ce qui revient aux oreilles du Dr Jean-Jacques Derlon quant aux nouvelles conditions de vaccination le fait rugir d'avance.

« Inacceptables ! », lâche le président de l'Union régionale des médecins libéraux de Lorraine. « On nous demanderait à nous, médecins, d'aller le matin chercher les doses au centre de vaccination. Comme si on n'avait que ça à faire ! En

plus, on nous parle d'une formation de deux heures pour remplir des papiers ! Après 28 ans d'exercice, il va de soi que je ne sais toujours pas m'occuper de la paperasse... »

« Occasion ratée »

Lui est pourtant pro-vaccin convaincu. Mais il coulait de source à ses yeux que le médecin traitant aurait dû dès le début être impliqué dans la campagne de vaccination.

« Parce que nous, on connaît nos patients. Un exemple tout simple : on a constaté que les obèses subissaient un taux de décès plus important en cas de grippe A. Or la CPAM, censée identifier les patients prioritaires, n'a pas les moyens d'identifier les obèses. Nous, si ».

Une belle occasion ratée selon lui de mettre en avant le rôle du médecin traitant dans le cadre de la santé publique. « Et maintenant, on fait appel à nous en claquant des doigts ! ? J'ai sur-tout l'impression que Mme Bachelot s'est trompée de ministère : c'est à la Défense et non à la Santé qu'elle peut donner ses ordres aux médecins militaires. Ils lui obéiraient peut-être au doigt et à l'œil... »

Les médecins « civils », eux, s'annoncent nettement moins dociles...

Lysiane GANOUSSE



LOGEMENT SOCIAL

La maison neuve de mmH

Charte de qualité, partenariat fournisseur, logement durable, proximité du client, certification, mmH se lance sur tous les fronts de la modernité en ce début 2010.

Qu'est ce qui change à mmH ? Tout. A commencer par le siège de l'agence commerciale de la rue de Serres entièrement rénové.

Le bailleur social nancéien, ex-Office départemental d'HLM est aujourd'hui à la tête d'un parc de 13.000 logements, qui abrite 45.000 personnes.

En pleine forme. « L'an dernier, nous avons mis en chantier 325 logements. Il y a encore 6 ans, la moyenne tournait autour de 70 », explique Jean-Paul Cruciani, directeur général.

« Et ces logements neufs sont tous HQE, Haute qualité environnementale, et BBC, bâtiment basse consommation ».

Une avance prise sur les obligations légales à observer par les organismes HLM au 31 décembre 2010. « Cela coûte 15% plus cher à la construction, mais ce n'est vrai que par rapport aux prix actuels. Car la combinaison du refinancement à taux d'intérêt bas du Livret A, et de la baisse des prix due à la récession, fait que le coût de construction du mètre carré social est le même qu'avant la crise ».

C'était donc le bon moment pour investir. « La plupart

de ces logements neufs sont dans le Pays Haut, qui a été très délaissé ». Parallèlement à ce redéploiement, qui passe par nombre de démolitions-reconstructions, les huit agences décentralisées ont été également rénovées...

Mais ce n'est pas encore l'essentiel.

L'usager va devenir un vrai client. Grâce à une charte qualité qui engagera la société d'HLM, et permettra à chaque locataire d'avoir un interlocuteur et un seul pour chaque tranche de 600 à 700 logements. « Cela conduit à une vaste réorganisation interne de nos services », remarque Cécilia Jaeger, directrice générale adjointe et maître d'œuvre de ces grands bouleversements, secondée par Fabrice Garland.

Charte d'engagements

Car le responsable de chacune de ces unités devra lui-même être en liaison avec tous les services de mmH pour résoudre avec eux les problèmes au fur et à mesure qu'ils se poseront. Une charte d'engagements en contenant six obligera la société d'HLM à améliorer



Jean-Paul Cruciani et Cecilia Jaeger, directrice générale adjointe, maîtres d'œuvre de cette démarche qui fera date dans les HLM.

Photo Denis MOUSTY

la qualité du service rendu aux locataires. Elle a depuis le 9 décembre sa contrepartie auprès de quinze fournisseurs qui ont signé une charte de confiance réciproque permettant justement de garantir les engagements de qualité que prend mmH avec ses clients. « Chaque

fournisseur sera évalué chaque année, et nous tiendrons compte de la qualité des prestations pour les appels d'offres ultérieurs... »

Qualibail

Cette double démarche permettra de lancer cette année la certification de la société.

« Nous avons choisi la certification Qualibail qui est adaptée à notre métier de bailleur social.

Le processus de certification devrait durer deux ans, et donc nous mener à la fin décembre 2011 ».

L'idée est aussi d'être davantage proches des locataires, comme sont résolues de l'être plusieurs collectivités locales. « Elles sont de plus en plus nos interlocuteurs de terrain, l'Etat gardant son rôle de supervision. En Meurthe-et-Moselle, nous travaillons en partenariat avec la Communauté urbaine du Grand Nancy, avec la communauté de communes du bassin de Pompey, celle de Pont-à-Mousson... en fait, avec toutes celles qui ont un Plan local de l'habitat », remarque Jean-Paul Cruciani.

« Nous devons être au plus près de la réalité des territoires, ce qui est aussi une révolution ». mmH sait bien qu'il n'est pas le seul organisme HLM engagé dans ces diverses démarches, mais il veut au moins être pionnier, défricheur, et donner d'impulsion parmi ses pairs, dans un monde du logement social en retrait du monde de l'entreprise dans ces domaines...

Guillaume MAZEAUD

Chaque
lundi

Retrouvez
notre page

DIALOGUE

SOLDES SUPRÊMES DU 2 JANVIER AU 5 FÉVRIER

-30%* -40%* -50%*

SUR UNE SÉLECTION D'ARTICLES SIGNALÉS EN MAGASIN

EXCLUSIVITÉ CARTE PRINTEMPS

-15%⁽¹⁾ LES 7, 8, ET 9 JANVIER
SUR LES ARTICLES SOLDÉS
EN RÉGLANT AVEC LA CARTE PRINTEMPS

Le compte Printemps est un crédit reconstituable et renouvelable annuellement⁽²⁾ (TEG révisable 21,31% jusqu'à 1524€, 20,19% au-delà) dont la mensualité est de 25€ par mois jusqu'à 700€ de solde dû, et 20€ supplémentaires par tranche de 500€ au-delà de 700€ de solde dû.

* Dans la limite des stocks disponibles.
(1) Offre valable sur les articles soldés signalés en magasin, hors points rouges, librairie, alimentation et services (Printemps Listes, Printemps Voyages...). Offre également valable chez Citadium et Madelios. (2) Consenté sous réserve d'acceptation par Finaref SA, Société financière au capital de 13 651 315€ - Siège social : 6, rue E. Moreau - 58100 ROUBAIX - 305 207 706 RCS Roubaix-Tourcoing. Vous bénéficiez d'un délai légal de rétractation de 7 jours suivant la signature de votre contrat, porté à 14 jours en cas de conclusion du contrat par une technique de vente à distance. Le coût total du crédit dépend de son utilisation. Il varie selon le montant et la durée du découvert effectif du Compte. Par exemple, pour une utilisation de 75€ le 01/10/09 remboursée en totalité avant réutilisation, vous remboursez 3 mensualités de 25€ et une dernière ajustée de 2,55€; coût total hors assurance facultative de 2,55€. Conditions en vigueur au 01/10/09.

PRINTEMPS

NANCY, 2 AVENUE FOCH
54000 NANCY - Tél. 03 83 32 96 10